où nous pourrons contrôler cette entreprise par l'intermédiaire des représentants élus de la population.

L'hon. M. Harris: Non, par les permis d'exportation.

M. Coldwell: L'honorable député parle de permis d'exportation. C'est du nouveau.

L'hon. M. Harris: Non, non.

M. Coldwell: Un instant. On nous a dit et répété que, du point de vue économique, la possibilité d'aménager le pipe-line transcanadien dépendait de la décision de la Commission fédérale de l'énergie, des États-Unis, non pas des permis d'exportation du Canada, mais des permis d'importation d'une autorité américaine. C'est ce qu'on nous a dit.

L'hon. M. Pickersgill: Les deux sont nécessaires.

M. Coldwell: C'est ce qu'on nous a dit. Ils ont prétendu qu'ils ne pouvaient donner suite à leurs plans s'ils n'avaient le droit de vendre le gaz aux États-Unis. Jamais, que je sache, le gouvernement canadien n'a touché à leur droit d'exporter le gaz. Il n'y a jamais porté la moindre atteinte. C'est la commission fédérale de l'énergie aux États-Unis qui compromet l'exportation de gaz à destination de ce pays. C'est bien différent!

Une fois encore, nous sommes à la merci d'une commission qui nous est étrangère, quelles que soient les dispositions amicales de nos amis américains. Je ne suis pas anti-américain. Je suis pour les Canadiens. Je ne veux pas que la régie et l'utilisation de cette importante ressource soient aliénées par le gouvernement fédéral, ni non plus qu'elle soit exportée par ces puissantes sociétés, que ce soit indirectement par le gouvernement fédéral agissant seul ou en collaboration avec le gouvernement d'Ontario, qui est également à blâmer d'avoir accepté cette proposition en ce moment.

On peut en dire beaucoup de choses. En réalité, parlant du tronçon des provinces des Prairies, le ministre du Commerce nous a dit cet après-midi que les immobilisations de la société seraient de 15 millions contre 80 millions pour le tronçon aménagé avec l'argent des contribuables canadiens, qui en seront pour 118 millions si l'on fait le raccord nord-ontarien.

En outre, comme on l'a déjà signalé, de Winnipeg à la frontière ontarienne, il y a 110 milles dont il n'est pas question. Comment ce tronçon sera-t-il aménagé? Qui en paiera les frais? Une fois le pipe-line construit jusqu'à Winnipeg, on viendra probablement nous dire qu'ayant placé de l'argent

dans l'entreprise on s'attend que nous ne laissions pas perdre un tel placement. On réclamera de l'aide et un certain appui pour parachever les 110 milles qui séparent de Winnipeg le raccord que la société doit faire de concert avec le gouvernement d'Ontario. Cette fois encore, nous serons saisis d'une résolution du genre de celle-ci en vue de garantir des obligations ou de prêter de l'argent ou de faire autre chose que la société demandera alors.

L'hon. M. Rowe: Et il faudra imposer la clôture.

M. Coldwell: Il faudra imposer la clôture si on veut faire adopter la mesure.

Je ne veux pas terminer ici mes observations, monsieur le président, mais répéter ce que j'ai dit au début: qu'il s'agit d'une proposition très outrageante sous quelque angle qu'on l'envisage. Outrageante parce qu'elle émane d'un gouvernement qui se refuse, comme je l'ai dit, à faire dans nos provinces des choses que notre économie réclame. Je crois que les membres de la Chambre ont raison de tout mettre en œuvre pour bloquer ce pernicieux accord.

Une voix: C'est le gouvernement démocratique.

M. Coldwell: Quelqu'un dit que c'est le gouvernement démocratique. On nous a beaucoup parlé des États totalitaires. Si jamais une décision totalitaire a été soumise à la Chambre, c'est bien celle dont on nous a fait part cet après-midi.

M. Knowles: C'est le plus bel exemple de totalitarisme.

M. Coldwell: Je suppose que, malheureusement pour notre pays, parce que le gouvernement qui est au pouvoir depuis 20 ans n'a en face de lui qu'une opposition relativement faible en nombre, il en est venu avec les années à s'imaginer qu'il peut faire adopter n'importe quoi par la Chambre.

M. Knowles: "Qui peut m'empêcher?"

M. Coldwell: Oui; le ministre du Commerce s'est déjà tourné vers l'opposition pour lui dire: "Qui peut nous en empêcher?"

L'hon. M. Rowe: Maintenant, il cesse de lui-même.

M. Coldwell: Nous avons aujourd'hui un exemple de cette mentalité. Nous ne pouvons pas barrer la route au gouvernement. Mais nous pouvons renseigner la population. Quand j'étais jeune, nous avions l'habitude de modifier un couplet de l'hymne national. Je ne sais si l'on s'en souvient.

Confound their politics, Frustrate their knavish tricks...